



DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

CCI de Vaucluse

Consultation électronique
des 18 et 19 janvier 2024

[Entrée en vigueur au 01/01/2024](#)



CCI VAUCLUSE

1 - DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU TRESORIER EN MATIERE DE MANDATEMENT/LIQUIDATION (PMXX/TMXX)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

PM.1. Ordonnancement : acte par lequel l'ordonnateur donne l'ordre de payer ou d'enregistrer la dépense ou la charge.

TM.1. Paiement : acte par lequel le trésorier autorise le règlement ou l'enregistrement des dépenses ou des charges.

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
1	Gilbert MARCELLI	Président	PM.1.		
2	Bruno DELORME	Elu	PM.1.		En cas d'empêchement du Président.
3	Thierry FRANCOU	Trésorier	TM.1.		
4	Richard HEMIN	Trésorier-Adjoint	TM.1.		En cas d'empêchement du Trésorier.

2 - DELEGATIONS FINANCIERES ET D'EXECUTION DES MARCHES DU PRESIDENT (PFXX)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- PF.1. Engagement de dépense : acte par lequel la CCI de Vaucluse crée ou constate une obligation de laquelle résultera une dépense, dans le respect des règles de la commande publique, et s'assure de l'existence des crédits disponibles pour y faire face.
- PF.2. Bons de commande et affermissement des tranches conditionnelles de marché.
- PF.3. Réception : acte par lequel la CCI de Vaucluse s'assure que les biens livrés ou les services exécutés ont bien été commandés et qu'ils sont conformes à la commande.
- PF.4. Visa des factures pour bon à payer : acte par lequel la CCI de Vaucluse vérifie la réalité de la dette, arrête le montant de la dépense en vue de permettre le règlement de la facture conformément à son échéance.
- PF.5. Signature de l'acte d'engagement (dite « signature du marché ») ou du contrat et de leurs avenants.
- PF.6. Autorisation du versement d'avances sur marchés.
- PF.7. Signature des recours aux garanties sur marchés (retenues de garantie, garanties à première demande et cautions personnelles et solidaires) ou à leur remplacement.
- PF.8. Signature et réalisation de tous les actes d'exécution des marchés, dont les ordres de service.
- PR.9. Signature et réalisation des actes de sous-traitance, mises en demeure, décomptes, de l'application, l'exonération ou la réduction des pénalités, la résiliation du marché.
- PF.10. Signature et réalisation de l'admission, de l'ajournement, du rejet, de la levée de réserve, de la réception partielle ou totale du marché.
- PF.11. Autorisation de procéder à la libération des garanties.

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Section(s) budgétaire(s)	Montant maximum	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
1	Gilbert MARCELLI	Président	PF.1. à PF.11.	Toutes			
2	Bruno DELORME	Elu	PF.1. à PF.11.	Toutes			En cas d'empêchement du Président.
3	Tomas REDONDO	Directeur Général	PF.1. à PF.4.	Toutes	20 000 €		

2 - DELEGATIONS FINANCIERES ET D'EXECUTION DES MARCHES DU PRESIDENT (PFX) (SUITE)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Section(s) budgétaire(s)	Montant maximum	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
4	Régis LAURENT	DAJI	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DAJI, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	4 000 €		
5	Guillaume BERNADELLI	DFI	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DFI, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	4 000 €		
6	Frédéric DELATTRE	DEFE	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEFE, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	4 000 €		
7	Katia ICARD	DRET	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DRET/CFE, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	4 000 €		
8	Franck ENAULT	PORT	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections du PORT, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	2 000 €		

2 - DELEGATIONS FINANCIERES ET D'EXECUTION DES MARCHES DU PRESIDENT (PFX) (SUITE)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Section(s) budgétaire(s)	Montant maximum	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
9	Eric AGNEL	DST	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DST, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	2 000 €		
10	Hélène JOLICOEUR	COM	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la COM, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	2 000 €		
11	Adrien PASDELOUP	DEFE	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEFE, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	2 000 €		
12	Jamal BENCHABBA	DST/DSI	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DST/DSI, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €		
13	Nadine BALLOFFET	DEFE	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEFE, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €		
14	Corinne QUINCIEU	DEFE	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEFE, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €		

2 - DELEGATIONS FINANCIERES ET D'EXECUTION DES MARCHES DU PRESIDENT (PFXX) (SUITE)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Section(s) budgétaire(s)	Montant maximum	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
15	Emmanuelle COUSTON	RH	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la RH, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €		
16	Xavier AMORY	DEFE	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEFE, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €		
17	Sylvie GUILLOT	DEFE	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEFE, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €		
18	Damien NAVILIAT	DEFE	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEFE, dont le délégataire a la responsabilité, conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €		

3 - DELEGATIONS POUR LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS, ACCORDS-CADRES, MARCHES SUBSEQUENTS ET

DSP (MPXX)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- MP.1. Désignation des personnalités qualifiées membres des différentes commissions et jury de concours.
- MP.2. Envoi des avis de pré-information, des avis d'appel public à la concurrence et des rectificatifs.
- MP.3. Envoi des dossiers de consultation des entreprises, des lettres de consultation et des renseignements complémentaires.
- MP.4. Réception des plis relatifs aux candidatures et aux offres, dont signature des récépissés.
- MP.5. Signature des procès-verbaux de dépôt, d'ouverture des candidatures et des offres.
- MP.6. Demande de précisions sur la teneur des offres et des candidatures.
- MP.7. Signature des courriers de négociation avec les candidats.
- MP.8. Signature des courriers de rejet et d'acceptation des candidatures aux soumissionnaires.
- MP.9. Signature des lettres de convocation des membres des différentes commissions et jury de concours.
- MP.10. Signature des procès-verbaux de négociation et de choix, de réception, d'analyse et de sélection des candidats admis à présenter une offre, de négociation, du rapport d'analyse et de choix.
- MP.11. Signature de l'attribution du marché.
- MP.12. Signature des courriers de rejet, d'attribution provisoire et de notification
- MP.13. Signature des courriers de motivation de décision de rejet.
- MP.14. Notification de l'exemplaire unique du marché.
- MP.15. Signature du rapport de présentation du marché.
- MP.16. Envoi des avis d'attribution, de déclaration sans suite, d'infructuosité et de relance d'un marché négocié.

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/ Service	Objet/ Acte	Section(s) budgétaire(s)	Montant maximum	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
1	Gilbert MARCELLI	Président	MP.1. à MP.16.	Toutes			
2	Bruno DELORME	Elu	MP.1. à MP.16.	Toutes			En cas d'empêchement du Président.
3	Tomas REDONDO	Directeur Général	MP.1. à MP.16.	Toutes	20 000 €		
4	Régis LAURENT	Directeur Affaires Juridiques	MP.2. à MP.6. MP.16.	Toutes	4 000 €		

4 - DELEGATIONS JURIDIQUES (JXX)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- J.1. Contrats de ventes et de prestations réalisées par la CCI de Vaucluse.
- J.2. Contrats de mise à disposition de locaux et baux.
- J.3. Contrats de location à la CCI de Vaucluse.
- J.4. Contrats de location par la CCI de Vaucluse.
- J.5. Contrats d'édition.
- J.6. Contrats de partenariat.
- J.7. Contrats de publicité et de communication.
- J.8. Conventions.
- J.9. Attestations, déclarations et formalités financières.
- J.10. Rapports financiers.
- J.11. Attestations, déclarations et formalités fiscales.
- J.12. Autres attestations, déclarations et formalités administratives.
- J.13. Signature des demandes de permis de construire, de déclaration de travaux et de déclaration d'achèvement de travaux.
- J.14. Visa d'enregistrement des formalités entreprises et internationales et contrats d'apprentissages.
- J.15. Dépôts de marques.
- J.16. Actes de procédures.
- J.17. Opérations postales, dont signature des accusés de réception.
- J.18. Réception des plis autres que ceux relatifs aux marchés publics, dont signature des récépissés.
- J.19. Contrats d'accompagnement des créateurs d'entreprise.
- J.20. Gestion courante de la Direction dont le collaborateur est en charge dans le périmètre de sa fiche de poste.

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Montant maximum	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
1	Gilbert MARCELLI	Président	J.1. à J.20.			
2	Bruno DELORME	Elu	J.1. à J.20.			En cas d'empêchement du Président.
3	Tomas REDONDO	Directeur Général	J.1. à J.20.	20 000 €		

4 - DELEGATIONS JURIDIQUES (JXX) (SUITE)

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Montant maximum	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
4	Régis LAURENT	DAJI	J.1. à J.4. J.12. J.16.	4 000 €		
5	Guillaume BERNARDELLI	DFI	J.9. à J.12. J.20.			J.12. : sur le périmètre de la DST.
6	Adrien PASDELOUP	DEFE	J.14.			
7	Brigitte AUTARD	CFE/DRET	J.14.			
8	Ensemble du personnel		J.17. J.18.			
9	Laurent FULGINI	DRET	J.19.			
10	Frédéric DELATRE	DEFE	J.4. J.8. J.12. J.20.			J.8. : conventions sur le périmètre du CFA.

5 - AFFAIRES SOCIALES (ASXX)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- AS.1. Recrutement : lancement de la procédure de recrutement et signature du contrat de travail.
- AS.2. Promotions et augmentations au choix.
- AS.3. Notification de l'acquisition des points d'expérience.
- AS.4. Allocation d'ancienneté.
- AS.5. Temps partiel.
- AS.6. Congé parental.
- AS.7. Congé sans rémunération.
- AS.8. Congés de formation et de perfectionnement.
- AS.9. Sanctions.
- AS.10. Congé fin d'activité.
- AS.11. Attestations sociales.
- AS.12. Déclarations sociales.
- AS.13. Certificats de travail.
- AS.14. Contrats de vacataires.
- AS.15. Octroi d'acomptes ou d'avances sur salaire.
- AS.16. Contrats de stage rémunérés.
- AS.17. Contrats de stage gracieux.
- AS.18. Mobilité du personnel par mise à disposition ou détachement.
- AS.19. Prendre les mesures nécessaires en matière de prévention, d'information, de formation et d'organisation de travail pour assurer la sécurité et protéger la santé tant physique que mentale de tous les collaborateurs placés sous son autorité.

Ces mesures induisent notamment :

- D'aménager les locaux et installer les équipements nécessaires afin de garantir de façon effective la sécurité des collaborateurs et plus largement de tout visiteur au sein de l'établissement dont le collaborateur est en charge.
- D'assurer l'évaluation et la prévention de tous les risques professionnels et contribuer à l'amélioration des conditions de travail.
- D'assurer de façon effective et constante, l'application et le respect des règles législatives réglementaires ou encore statutaires ou conventionnelles en matière d'hygiène, de sécurité et de bien-être au travail.

5 - AFFAIRES SOCIALES (ASXX) (SUITE)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- A.S.20. - Assurer et contrôler le bon fonctionnement du Comité d'Hygiène et de Sécurité et lui donner les moyens nécessaires afin de lui permettre d'exercer l'ensemble de ses missions.
- Veiller à la diffusion de l'information et à la mise en œuvre des actions nécessaires de formation des collaborateurs en matière d'hygiène et de sécurité.
- Transmettre chaque année à la CCI PACA, le bilan hygiène et sécurité de la CCI de Vaucluse, conformément à l'article 51 de l'annexe 13 bis.
- A.S.21. Assurer l'application d'une surveillance médicale pour chaque collaborateur par les visites médicales obligatoires.
- A.S.22. Signer les conventions de stage entre l'école, les entreprises et les élèves.

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
1	Tomas REDONDO	Directeur Général	AS.1. à AS.8. AS.10. à AS.18.		
2	Emmanuelle COUSTON	RH	AS.11. à AS.13. AS.17. AS.21.		
3	Christine COUNOT	RH	AS.11. à AS.13. AS.17. AS.21.		
4	Frédéric DELATTRE	DEFE	AS.14.		Jusqu'à 4 000 € par contrat
5	Anne HAZANE	DEFE	AS.19.		Campus
6	Guillaume BERNARDELLI	DFI	AS.19.		Cours Jean Jaurès
7	Franck ENAULT	PORT	AS.19.		Port

5 - AFFAIRES SOCIALES (ASXX) (SUITE)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
8	Nadine BALLOFFET	DEFE	AS.22.		Kedge BS
9	Xavier AMORY	DEFE	AS.22.		Pôle Hôtelier
10	Sylvie GUILLOT	DEFE	AS.22.		Pôle SFS
11	Damien NAVILIAT	DEFE	AS.22.		Ingénierie Informatique
12	Eric AGNEL	DST	AS.19.		Ensemble des sites CCIV

6 - DELEGATIONS FINANCIERES DU TRESORIER (TFXX)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- TF.1. Ouverture/clôture des comptes bancaires.
- TF.2. Gestion de trésorerie : choix de placement et de rémunération de la trésorerie.
- TF.3. Signature des titres de paiement sur comptes hors régies : chèques, lettres chèques, ordres de virement émis et autorisations de prélèvement à décaisser.
- TF.4. Opérations relatives aux encaissements : endossement des chèques et ordres de prélèvement à encaisser.
- TF.5. Opérations courantes de trésorerie : virements de compte à compte, ordres d'achats et de ventes sur placements courants.
- TF.6. Retrait de mandats cash auprès de La Poste.

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
1	Thierry FRANCOU	Trésorier	TF.1. à TF.5.		
2	Richard HEMIN	Trésorier-Adjoint	TF.1. à TF.5.		En cas d'empêchement du Trésorier.
3	Guillaume BERNARDELLI	DFI	TF.4. TF.5.		
4	Irène PELLOUX	DFI	TF.4. TF.5.		
5	Christine MERY	DST/DSI	TF.6.		

7 - DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU TRESORIER DANS LE CADRE DE REGIES (RGXX)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- RG.1. Régie de dépenses / caisse : Régie ayant pour objet de régler en espèces des dépenses urgentes de faible importance.
- RG.2. Régie de dépenses / compte bancaire : Régie ayant pour objet de régler par chèque, par virement, par carte bancaire ou par internet des dépenses de faible importance, urgentes ou répétitives.
- RG.3. Régie de recettes / caisse : régie ayant pour objet d'encaisser des recettes en espèces.
- RG.4. Régie de recettes / compte bancaire : régie ayant pour objet d'encaisser des recettes.

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Directio n/Service	Objet/Acte	Montant maximum	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
1	Irène PELLOUX	DFI	RG.1.	305 €		Suppléante
2	Régis LAURENT	DAJI	RG.1.	305 €		
3	Corinne MICHEL	DFI	RG.3.	100 €		
4	Mébarika MESSAHEL	DEFE	RG.1.	150 €		Suppléante
5	Xavier AMORY	DEFE	RG.1.	500 €		
6	Yves GENCEL	PORT	RG.1.	40 €		
7	Adrien PASDELOUP	DEFE	RG.1.	150 €		
8	Georges-Eric MOATTI	DEFE	RG.1. RG.3. RG.3.	500 € 107 € 107 €		Suppléant (RG.1.)

7 - DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU TRESORIER DANS LE CADRE DE REGIES (RGXX) (SUITE)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Montant maximum	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
9	Maria PACAUT	DRET/CFE	RG.3.	305 €		
10	Brigitte CHASTEL	DRET/CFE	RG.3.	305 €		
11	Myriam ROUX	DRET/CFE	RG.3.	150 € 100 €		

8 - DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU TRESORIER DANS LE CADRE DE LA TELE-DECLARATION ET DU TELE-PAIEMENT (TDTPXX)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

TDTP.1. Validation électronique de la télé-déclaration et du télé-paiement des impôts et taxes de la CCI de Vaucluse après mandatement/liquidation du Président et du Trésorier.

TDTP.2. Validation électronique de la télé-déclaration et du télé-paiement des charges sociales de la CCI de Vaucluse après mandatement/liquidation du Président et du Trésorier.

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Terme au plus tard le 30/11/2026	Modalités particulières
1	Irène PELLOUX	DFI	TDTP.1. TDTP.2.		
2	Guillaume BERNARDELLI	DFI	TDTP.1. TDTP.2.		

Délégations du Président

Vu l'arrêté des Consuls de la république du 3 nivôse an XI (24 décembre 1802) portant création d'une Chambres de Commerce et d'Industrie de Vaucluse ;

Vu les articles R.711-68 et R.711-70 du code de commerce ;

Vu la norme 4.5 « délégations de signature du Président et du Trésorier » approuvée par l'assemblée générale de CCI France le 25/10/2022 et par la Tutelle le 14/11/2022 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu le règlement intérieur de la CCI de Vaucluse, et celui de la CCIR PACA ;

Vu l'arrêté de la Préfecture de Région Provence Alpes Côte d'Azur du 08 octobre 2018 ;

Le Président de la CCI de Vaucluse, Monsieur Gilbert MARCELLI, délègue, sous sa responsabilité et sa surveillance, sa signature aux personnes mentionnées dans le tableau joint pour les actes et selon les modalités précisées dans ce même tableau.

Les présentes délégations valent également lorsque la signature revêt une forme électronique.

Délégations du Trésorier

Vu l'arrêté des Consuls de la république du 3 nivôse an XI (24 décembre 1802) portant création d'une Chambres de Commerce et d'Industrie de Vaucluse ;

Vu les articles R.711-68, R.711-70 et R.711-13 du code de commerce ;

Vu la norme 4.5 « délégations de signature du Président et du Trésorier » approuvée par l'assemblée générale de CCI France le 25/10/2022 et par la Tutelle le 14/11/2022 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu le règlement intérieur de la CCI de Vaucluse ;

Vu l'arrêté de la Préfecture de Région Provence Alpes Côte d'Azur du 08 octobre 2018 ;

Le Trésorier de la CCI de Vaucluse, Monsieur Thierry FRANCOU, délègue, sous sa responsabilité et sa surveillance, sa signature aux personnes mentionnées dans le tableau joint pour les actes et selon les modalités précisées dans ce même tableau.

Les présentes délégations valent également lorsque la signature revêt une forme électronique.

CF. Tableau des délégations de signature et liste des délégataires pages suivantes.

Section de regroupement	Intitulé section de regroupement	Délégations de signature (TTC)				
		Responsable Budgétaire 500 €	Responsable Budgétaire 2 000 €	Responsable Budgétaire 4 000 €	Responsable Budgétaire 8 000 €	Directeur Général 20 000 €
102	Répartition TFC					TR
110	Répartition Cours Jean Jaurès		EA	GB		TR
111	Présidence & Direction Générale					TR/Pdt
112	Direction Financière			GB		TR
113	Services Techniques	JB	EA	GB		TR
115	Ressources Humaines	EC				TR
117	Communication		HJ			TR
119	Aff. Juridiques, Achats et M. Publics			RL		TR
151	DRET			KI		TR
160	CFE			KI		TR
210	Direction de l'Enseignement, de la Formation & de l'Emploi (DEFE)		AP	FD		TR
211	Bâtiment du Campus		EA	GB		TR
230	FI EHA	XA	AP	FD		TR
233	FC EHA	CQ	AP	FD		TR
240	Kedge Business School	NB	AP	FD		TR
250	EHA Economat	XA	AP	FD		TR
256	CFA immobilisations		EA	GB		TR
259	CFA Direction		AP	FD		TR
260	CFA Hôtellerie	XA	AP	FD		TR
261	FC Sud Formation Santé	SGU	AP	FD		TR
262	CFA Sud Formation Santé	SGU	AP	FD		TR
264	Kedge Gestion Compta	NB	AP	FD		TR
265	Ingénierie Informatique	DN	AP	FD		TR
270	FC Cycle Court	CQ	AP	FD		TR
276	FI Sud Formation Santé	SGU	AP	FD		TR
280	FC Ingénierie Informatique	DN	AP	FD		TR
401	Port du Pontet		FE			TR
701	Centre de Dédouanement (CRDA)		EA	GB		TR
704	Golf de Châteaublanc		EA	GB		TR
708	Divers		EA	GB		TR
709	Terrains Total		EA	GB		TR

Les sommes concernent des dépenses prévues au budget et sont exprimées en TTC.

Pour les montants supérieurs à **20 000 €**, il convient de faire viser la facture au Président.

Les initiales représentent les personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

AP	=	Adrien PASDELOUP
CQ	=	Corinne QUINCIEU
DN	=	Damien NAVILIAT
EC	=	Emmanuelle COUSTON
EA	=	Eric AGNEL
FD	=	Frédéric DELATTRE
FE	=	Franck ENAULT
GB	=	Guillaume BERNARDELLI
HJ	=	Hélène JOLICOEUR
JB	=	Jamal BENCHABBA
KI	=	Katia ICARD
NB	=	Nadine BALLOFFET
RL	=	Régis LAURENT
SGU	=	Sylvie GUILLOT
TR	=	Tomas REDONDO
XA	=	Xavier AMORY